



CAMPUS  
TERRE &  
NATURE

APPRENTISSAGE

# BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE TRAVAUX DE CONDUITE ET D'ENTRETIEN DES ENGIN AGRICOLES



Code RNCP : 5833 / Code NSF : 210u, 211u / Code ROME : A1101

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Le BPA Travaux de conduite et d'entretien des engins agricole vous permet de :

- Maîtriser les gestes techniques : Encadré par votre maître d'apprentissage
- Construire votre expérience professionnelle en remplissant pendant 2 ans les fonctions d'un conducteur d'engins agricoles
- De vous faire connaître dans le secteur d'activité en étant en contact avec les acteurs locaux du monde agricole
- Solidifier vos acquis dans les matières générales et acquérir les techniques spécifiques aux métiers : agronomie, agroéquipement...
- Gagner en autonomie et se former aux techniques de recherche d'emploi

## ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation BPA TCEEA se déroule en alternance entre :

- **une entreprise d'accueil** où vous conduisez les différents matériels agricoles (tracteur, moissonneuse-batteuse, machines à vendanger...) selon les instructions du chef d'exploitation, en tenant compte des caractéristiques de la parcelle et de la culture en place. Vous préparez le chantier et le matériel et réalisez les opérations d'entretien élémentaire, assurez la révision du matériel et effectuez quelques réparations.
- **Le CFAA où sont dispensés les enseignements** professionnels ainsi que des matières visant à favoriser l'insertion professionnelle et sociale de l'apprenti dans le respect de la sécurité et de l'hygiène. Vous participez à des travaux pratiques de conduite, d'entretien d'engins et de mise en place d'une culture.

La formation s'appuie sur un référentiel d'évaluation national qui se découpe en plusieurs UC (unités capitalisables) réparties en 4 groupes

**3 UCG : Unités Capitalisables Générales :**

- **UCG1** : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle
- **UCG2** : Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique
- **UCG3** : Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

**2 UCA : Unités Capitalisables d'Options**

- **UCO1** : Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, les connaissances scientifiques et techniques relatives aux productions végétales
- **UCO2** : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des engins agricoles et à leurs équipements

**3 UCS : Unités Capitalisables de Spécialités**

- **UCS1** : Conduire en sécurité un tracteur et/ou un automoteur
- **UCS2** : Réaliser les travaux relatifs à la conduite d'une culture
- **UCS3** : Effectuer l'entretien et la maintenance des engins agricoles et de leurs équipements

### CONDITIONS D'ADMISSION:

- ✓ Avoir signé un contrat d'apprentissage

Si vous intégrez la formation sans contrat, nous pouvons vous accompagner dans vos recherches.



- ✓ Avoir entre 16 et 30 ans (pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap)



- ✓ Avoir suivi une classe de 3eme si vous avez 15 ans

### INSCRIPTION À LA FORMATION

dés janvier pour une rentrée en septembre

### DURÉE :

2 ans / 2800 h au total

Soit 840 h au CFA Agricole

Et 1960h en entreprise

## 2 UCARE Unités Capitalisables Régionales

- **UCARE 1** : Réaliser les travaux courants de cave
- **UCARE2** : Installer une culture annuelle

Le référentiel du diplôme est disponible sur le site Chlorofil.fr : [https://chlorofil.fr/fileadmin/user\\_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/bpa/bpa-tceea-ref.pdf](https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/bpa/bpa-tceea-ref.pdf)

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

### Evaluations certificatives :

L'obtention du diplôme est conditionnée par la réussite à toutes les épreuves d'UC

Chaque Unité Capitalisable correspond à une capacité du référentiel, elle même divisée en 2 capacités intermédiaires ;

**Une UC acquise est valable 5 ans** à compter de la date de validation par le Jury Régional  
Les épreuves d'évaluations certificatives sont élaborées par les formateurs du CFA Agricole, préalablement agréées par le Jury UC Régional. Elles sont toutes pratiques/orales.  
Le CFAA de l'Aude est habilité par la DRAAF SFRD Occitanie

**Evaluations formatives** tout au long de la formation: oraux, pratiques et écrites

## FINANCEMENT ET RÉMUNERATIONS

### Coût pédagogique

- Entièrement pris en charge par l'OPCO pour les entreprises privées.
- Pris en charge à 100% par le CNFPT dans la limite de montants maximums pour les Collectivités territoriales.
- Pour les employeurs publics, les coûts pédagogiques sont intégralement à leur charge.

Voir : <https://campusterreetnature.fr/infos-pratiques/je-suis-un-professionnel/>

**Frais de cantine et d'internat** : <https://campusterreetnature.fr/infos-pratiques/tarifs/apprentissage/>

## APRÈS LA FORMATION

### Débouchés métiers du BPA Travaux de conduite et d'entretien des engins agricoles

- Conducteur d'engins dans les exploitations agricoles toutes filières, des CUMA, des ETA

### Poursuite d'études

- Bac pro ou BPREA dans les domaines de l'agroéquipement, l'agroécologie, l'agrofour-niture ou la gestion du entreprise agricole

## VOS RÉFÉRENTS SUR CARCASSONNE

Pédagogie	Administration	Formation	Insertion
Karine FAUDRY	Séverine PENNAVAIRE	Christel LIMOUSIS	Christelle WATIER



### CFA AGRICOLE DE L'AUDE

#### Site de CARCASSONNE

Lycée Charlemagne  
Route de Ste Hilaire  
11 000 CARCASSONNE

## CONTACTS

04 68 119 119 : Taper 2

[cfaa11.moncontrat@educagri.fr](mailto:cfaa11.moncontrat@educagri.fr)

[www.campusterreetnature.fr](http://www.campusterreetnature.fr)

@fcpa11 sur   

